

# RAPPORT AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Sur la situation financière terminée le 31 décembre 2024

À tous les citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval,

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, j'ai le plaisir de présenter et de déposer le rapport annuel de la Municipalité exposant les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2024.

## États financiers 2023

Les états financiers de l'année 2024 de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval ont été vérifiés par « Danny Coderre. CPA auditeur » qui a déposé son rapport au conseil le 5 mai 2025. Les résultats révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 130 853 \$. Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2024 était de 568 317 \$ excluant les réserves financières de 121 786 \$ et les fonds réservés de 145 861 \$. La dette à long terme incluant la dette en cours de refinancement et la part des organismes sous notre contrôle ou en partenariats s'élève à 1 619 800\$.

Depuis 2018, les nouvelles procédures ministérielles nous obligent à inclure notre participation à la RIGIDBNY et à la Régie Incendie Lac St-Pierre dans nos états financiers.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville.

Sommaire des résultats à des fins fiscales Exercice terminé le 31 décembre 2024			
	Budget	Réalisation	Consolidation avec
	2024	2024	les Régies
Revenus de fonctionnement	3 960 204	3 377 939	3 419 804
Charges	1 790 695	1 956 287	1 992 275
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	2 169 509	665 249	667 502
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations		322 903	335 813
Coût des propriétés vendues		0	0
Gain ou perte de cession			
Remboursement de la dette à long terme	(224 300)	(224 300)	(224 300)
Affectations			
Activités d'investissement	(1 961 125)	(706 263)	(735 688)
Excédent (déficit) accumulé	68 440	578 519	590 260
Total des éléments de conciliation à des fins fiscales		(534 396)	(533 884)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	130 853	133 618

### Rémunération des membres du conseil : année 2024

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- Un conseiller reçoit annuellement une rémunération de 4 000 \$ et une allocation de dépense de 2 000 \$;
- Le maire, quant à lui, reçoit annuellement une rémunération de 12 000 \$ et une allocation de 6 000 \$;
- Un membre du conseil qui s'absente d'une séance du conseil, d'une session de travail, la rémunération ainsi que l'allocation habituellement versées sont réduites de 50%.
- De plus, un membre du conseil reçoit une rémunération de 50 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes.

## Informations 2024

Évaluation imposable agricole 2024 (aux fins de taxation 2023)	159 737 804 \$
Évaluation imposable générale 2024 (aux fins de taxation 2023)	56 596 896 \$
Évaluation non-imposable 2024 (École, édifices municipaux) :	2 997 700 \$
Évaluation foncière 2024	219 332 400 \$

# Conseil municipal 2021-2025

Monsieur Mathieu Lemire maire

Monsieur Yvan Fréchette conseiller #1

Madame Sylvie Jutras conseillère #2

Madame Rachel Fahlman conseiller #3

Madame Dany Drolet conseillère #4

Madame Chantal St-Cyr conseillère #5 (2021 à juillet 2024)

Madame Caroline Bouchard conseillère #5 (nov. 2024)

Monsieur François Leclerc conseiller #6

## Personnels de l'Hôtel de ville

Hélène Chassé, g.m.a Directrice générale / greffière-trésorière

Monique Manseau Adjointe

Dany Caron Officier municipal / inspecteur municipal Sophie Lamothe (10 mois) Coordonnatrice en loisir et communautaire

Angèle Lefebvre Bibliothécaire

### Conclusion

Nous pouvons constater que 2024 a été une année de grands projets d'investissements.

Dans l'ensemble, nous avons réussi à atteindre nos objectifs :

- Investissement ingénierie conduites et traitement
- Investissement ingénierie réfection rangs Saint-François et Sainte-Geneviève
- Changement de ponceaux rang Saint-François
- Installation de deux bornes électriques
- Phase I du réaménagement du parc des familles (travaux seront complétés au printemps 2025)
- Construction du garage municipal
- Recharge et pavage d'accotements rang Saint-Alexandre

#### Priorités 2025

Le conseil prévoit réaliser plusieurs projets en 2025, dont ceux reportés :

- Compléter les travaux de réaménagement du parc des familles
- Installation d'une pergola à l'îlot du centre communautaire
- Changement d'un ponceau route Turcotte-Paquette
- Travaux de réfection en voirie et ponceau rang Sainte-Geneviève
- Éclairage de rue au Domaine Andrelle
- Clôturer le terrain de l'écocentre.

Naturellement, le conseil municipal demeure à l'affût de programmes gouvernementaux pour le renouvellement des infrastructures et l'amélioration des équipements municipaux.

Soyez assurés que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité toujours dans le but d'offrir les meilleurs services possibles.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les employés et bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Au nom des membres du conseil municipal, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,

Mathieu Lemire